Pouvoir d'emprunt

abolir purement et simplement le principe d'universalité de nos programmes sociaux.

[Français]

Et le ministre des Finances (M. Wilson) a finalement admis que lui-même et son parti ont dissimulé leurs véritables intentions aux Canadiens pendant la campagne électorale. Ils ont avoué qu'ils avaient un programme secret dont le tout premier point consistait à battre en brèche l'universalité de nos programmes sociaux.

[Traduction]

D'après son raisonnement, le parti libéral aurait soulevé ses objections s'il avait dévoilé ses véritables intentions, le programme secret du parti conservateur. D'après lui, nous aurions dit la vérité aux Canadiens. Le ministre des Finances dit que nous aurions pratiqué la politique de la peur. Quelle piètre excuse pour ne pas dire la vérité. A mon avis, c'est plutôt la politique de tromperie du gouvernement actuel.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre auraient dit la vérité, bien sûr. Je n'ai pas à offrir d'excuses, monsieur le Président, pour l'avoir fait pendant la campagne électorale et pour soulever encore la question à la Chambre aujourd'hui, devant vous et les Canadiens.

• (1240)

Ni moi ni les députés de mon parti ne sommes étonnés de la tactique actuelle du gouvernement conservateur, monsieur le Président. Nous avons dit que le gouvernement avait un programme secret. Nous avions raison. Nous avons dit que nous ne pouvions pas compter sur les conservateurs pour maintenir les programmes universels. Nous avions raison. Mais voilà que les Canadiens sont renversés d'apprendre que le gouvernement n'a pas mis cartes sur table pendant la campagne.

Nous savions ce que les conservateurs pensaient des programmes sociaux, car ils nous l'ont dit en 1982 au cours de leur congrès d'orientation et nous savons d'où viennent les pressions pour en finir immédiatement avec l'universalité. Elles viennent des membres du parti conservateur. Au dernier congrès d'orientation conservateur, 92 p. 100 des délégués étaient contre toute augmentation des allocations familiales universelles, 62 p. 100 des délégués conservateurs étaient contre toute augmentation des pensions de vieillesse universelles, 82 p. 100 contre toute augmentation des prestations de maladie, 65 p. 100 contre toute augmentation du supplément de revenu garanti, 92 p. 100 contre toute augmentation des prestations d'assurance-chômage, 65 p. 100 contre toute augmentation du crédit d'impôt-enfants et 75 p. 100 contre toute augmentation des fonds destinés aux garderies.

Nous savions que les Canadiens tomberaient de haut lorsque, tôt ou tard, le gouvernement se montrerait sous son vrai jour. Or, monsieur le Président, les conservateurs se révèlent sous leur vrai jour. Nous savons maintenant que l'ère nouvelle qu'ils ont promise ne sera pas celle dont ils parlaient durant la campagne électorale. Ce sera celle dont ils n'ont pas voulu parler durant la campagne électorale.

La question à l'étude est fondamentale à mes yeux, et les députés de mon parti partagent cette conviction, car il s'agit d'une question de confiance et de crédibilité. Les gouvernements et les partis politiques doivent faire ce qu'ils ont promis de faire, et ne pas faire ce qu'ils ont promis de ne pas faire. Les

gouvernements ont l'obligation d'être honnêtes avec le public. Cela va au cœur même du régime démocratique. Si le premier ministre se demande pourquoi les déclarations de ses ministres sur cette question vitale pour des millions et des millions de Canadiens ont suscité une aussi vive réaction de notre part, il n'a pas à chercher la réponse ailleurs que dans les paroles que je viens de prononcer. Il s'agit d'une question de crédibilité, une question de confiance dans le gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Pourquoi tenons-nous tant au principe de l'universalité? Parce que les Canadiens croient en l'égalité. Ils croient que tous les individus, quelle que soit leur condition sociale, méritent un traitement équitable. Si on compartimente les services, si on y ménage des ghettos, si on ne les destine qu'aux nécessiteux ou aux pauvres, ces services destinés exclusivement aux pauvres deviennent de pauvres services.

L'universalité d'accès signifie que tous les Canadiens sont traités sur un pied d'égalité. Cela signifie que le riche et le pauvre fréquentent le même cabinet de médecin, reçoit de lui les mêmes soins, attendent dans la même antichambre et sont sûrs de recevoir le même traitement puisque les honoraires sont les mêmes pour tous.

M. Keeper: Et les femmes?

M. Turner (Vancouver Quadra): Cela vaut pour elles aussi bien sûr. L'universalité s'applique à une grande variété de personnes. Ce principe a été une force unificatrice dans notre société. Chacun, peu importe son revenu, a un intérêt dans ces programmes, et nous avons tous à cœur de les protéger.

On n'apporte pas d'améliorations à notre régime de sécurité sociale en modifiant, transformant et bricolant le principe d'universalité d'accès, mais en travaillant à rendre toujours plus juste et équitable le régime fiscal général.

En préservant le contrat social. Parce que c'est bien un contrat, et non une phrase creuse. Cela veut dire quelque chose. Cela veut dire que ceux-là qui ont cotisé par une longue vie de labeur, par une longue vie de contribution fiscale, ont droit au produit de cette contribution, au montant de la pension dont ils sont légalement bénéficiaires, et au montant des allocations dont ils sont aussi légalement bénéficiaires. Au Canada cela veut dire l'universalité de ces allocations, c'est-à-dire de la pension de vieillesse et de l'assurance-maladie. En laissant planer le doute et le brouillard sur ce qu'ils veulent faire ou ce qu'ils font avec les versements de ces programmes, le gouvernement déstabilise et met en péril un contrat social qui repose sur la confiance et sur des attentes légitimes.

[Français]

Les conservateurs cherchent à faire marche arrière pour modifier les règles du jeu. Les Canadiennes, les Canadiens peuvent-ils compter sur ces prestations, oui ou non? Les parents seuls vont-ils recevoir leurs chèques d'allocations familiales, oui ou non?

[Traduction]

Est-ce que nos retraités âgés vont avoir leurs chèques ou pas? Va-t-on cesser de les verser une fois franchi le seuil de \$26,000 de revenus, ou moins, ou plus? A ces questions, il y a eu des réponses données par le premier ministre, par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et par